camarade, ne peut être comparée à celle encourue par le déménageur, le cabaretier complaisant et surtout par le peintre qui se faisait si complaisamment appeler « M. le commissaire ». Pour ce dernier, si on pousse les choses à l'extrême, ce n'est ni plus ni moins qu'une affaire de Cour d'assises : « Usurpation de titres et fonctions » et la peine à appliquer est de 2 à 5 ans !

Nous avons été témoins, mercredi après-midi, au poste de police, d'une scène lamentable : La femme de L... est venue avec deux petits enfants sur les bras s'écriant à travers ses sanglots : « Qu'est-ce que je vais devenir ? Mais j'ai encore deux enfants à la maison ? On sait bien que mon mari est un brave homme ; il n'est jamais rien arrivé dans mon ménage !... Jamais il n'aurait fait quelque chose de mal si on ne l'avait fait boire ! » On a délivré à la pauvre mère un billet de secours pour le bureau de Bienfaisance. La leçon est peut être bien sévère, mais elle profitera au père.

L'histoire du jour. — M. Duvigneau instruit en ce moment une affaire de mœurs dont les détails dépassent tout ce que l'imagination la plus dépravée pourrait concevoir. Les faits se sont passés lundi en plein jour aux Orions et il y a eu de nombreux témoins. Une jeune fille d'une vingtaine d'années et une femme mariée de 30 ans à peine sont arrêtées. On recherche les complices.

Scènes de ménages. — La gendarmerie a mis en arrestation un père de famille demeurant au Chopet pour mauvais traitements exercés sur sa femme et sur ses enfants. L'enquête n'est pas terminée.

Halluin. — *Le pèlerinage eucharistique.* — Chaque jour voit s'accroître le nombre des adhésions des paroisses du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que des diocèses régionaux de Belgique qui doivent prendre part à la procession Eucharistique du 5 juillet.

Toutes les confréries du T.-S. Sacrement de la région, précédées de leurs bannières y assisteront et seront dirigées au fur et à mesure de leur arrivée dans Halluin sur les endroits indiqués pour prendre part au cortège dans leur numéro d'ordre.

A partir de 3 h. 1/2 du matin des messes seront dites sans interruption au Maître Autel de la paroisse, la dernière aura lieu à 11 h. 1/2.

Depuis plusieurs jours on travaille avec ardeur à la décoration intérieure, et dans la cour du Cercle catholique rue de la Gare, on élève en ce moment l'autel où sera célébrée, à 10 heures du matin, par Mgr Dennel, évêque d'Arras la messe pontificale.

Les cartes d'admission seront distribuées à la porte de l'église paroissiale pendant toute la matinée du vendredi.

Dans la pâture de M. Desrumeaux, cultivateur, chemin de Loisel, on érige le reposoir devant lequel seront réunis tous les pèlerins pour la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Dans la rue de Lille, où seront groupés les pèlerins et par où se dirigera la procession on commence à élever les arcs-de-triomphe. La population, quoique composée en majeure partie de familles ouvrières travaille avec ardeur, depuis plusieurs semaines, à la décoration des rues.

Sur la Place on érige une mappemonde de 7 m. 50 de diamètre, qui doit être surmontée d'un ostensoir rayonnant sur toutes ses parties.

A 2 heures une équipe d'ouvriers tapissiers était en train de tendre les toiles qui doivent recouvrir la charpente, lorsque l'orage s'est déchaîné subitement sur Halluin.

Les pièces de bois qui soutenaient cette construction ont cédé sous la fureur de la tempête et heureusement les ouvriers en sautant de côté, malgré la hauteur où ils se trouvaient ont pu éviter tout accident pour eux.

— L'orage d'hier a causé de grands dégâts dans la campagne, à Halluin et dans les communes voisines.

— Deux jeunes vagabonds, Cyrille Dewaghenaere et Dewerdt, ont tenté d'abuser de deux jeunes filles. Ils ont été arrêtés.

Blanc Seau. — *Une fête de gymnastique et de musique.* — La *Fanfare du Blanc Seau* et la société de gymnastique la *Jeunesse du Blanc Seau* offriront à leurs membres honoraires, le dimanche 5 juillet, à 5 heures du soir, une fête musicale et de gymnastique. Cette fête aura lieu dans la villa des Rossignols, mise à la disposition des sociétés, par Mme Constantin Descat. L'entrée se fera par la rue du Louchet.

Roncq. — Un tisserand, nommé Vienne, a jeté du blé empoisonné dans la cour du cabaret tenu par Cousine, dans le but de faire périr la volaille de ce dernier. Procès-verbal a été dressé.

Nos lecteurs, *qui vont en villégiature dans les ports du littoral belge, sont avisés qu'ils pourront à partir du 1er juillet, se procurer chaque matin, le* Journal de Roubaix :

A Ostende, *chez M. J. Vlietinck, rue de Brabant, 9 ;*

A Blankenberghe, *chez Mme Castelain. Kiosque de l'Etoile, digue de mer ;*

A Heyst-sur-Mer, *Kiosque de la Presse conservatrice et indépendante.*

LILLE

Brevet de capacité. — Presque toutes les jeunes filles dont nous avons donné les noms hier ont été admises à subir les épreuves orales. Ces épreuves auront lieu en plusieurs séries. Voici les noms des aspirantes qui ont été admises définitivement mercredi après-midi.

Milles Aubry, Lucquet, Boulanger, Cartigny, Chabassol, Marly, Patentiez, Barbier, Mathon, François Marie, Guiselin, Lefebvre Jeanne, Mathieu, Moors, Rochez, Galiner, Gorgato, Lefort, Beauvais, François Amélie, Charlot, Sénéchal, Berdal, Dhouailly, Ego, Lefebvre Elv re.

Voici les noms des jeunes filles qui ont été admises définitivement, jeudi matin, au brevet de capacité :

Milles Lecuit, Lotard, Lorriaux, Swynghedauw, Vandenbroecke, Dandoy, Debosque, Lucie Delton, Mathilde Dematte, Agathe Deren, Caroline Deren, Mathilde Dereppe.

Elisabeth Descamps, Germaine Descamps, Wypelier, Couteaux, Favez, Marie Delattre, Marthe Delattre, Delcambre, Delemotte, Fagerstrem, Foulon, Marie Françoise Lavasier, Marie-Philomène Lavasier Boucly, Jeanne Dubois, Marthe Dubois.

Adresse des Facultés catholiques de Lille, à Sa Sainteté Léon XIII sur l'Encyclique *De conditione opificum.* — Le chancelier, le recteur et les doyens et professeurs de l'Université catholique viennent d'adresser, au Vatican, une adresse, sur la récente Encyclique de Léon XIII.

L'adresse, après avoir constaté la gratitude et l'admiration provoquées partout par cet important document, ajoute :

« L'Université catholique de Lille, qui a toujours mis son principal honneur dans sa fidélité inviolable au Saint-Siège, remplit, Très Saint-Père, un devoir qui lui est très doux en assurant Votre Sainteté que, tout entière et dans la mesure des forces et de l'influence de chacun de ses membres, elle ne négligera rien pour concourir à la diffusion et à la mise en pratique du grand enseignement que Vous venez de donner à notre siècle.

» Placés au centre d'une grande région industrielle où toutes les questions relatives au travail se posent avec plus d'ampleur et plus d'urgence qu'ailleurs, nous avons sous les yeux le frappant contraste entre les ateliers où la loi divine est respectée et ceux où elle ne l'est pas. Nous voyons dans les premiers l'heureux accord des ouvriers avec les patrons par la pratique commune de la justice et de la charité; nous voyons dans les seconds la mutuelle défiance et la perpétuelle menace de la guerre sociale.

» Plaise à Dieu que les uns, encouragés et dirigés par vos leçons, avancent de plus en plus dans le chemin où ils ont déjà fait les premiers pas; et que les autres, désabusés par une longue et cruelle expérience, se laissent éclairer par la *lumière du Ciel* que vous faites luire à leurs yeux, et entrent enfin dans la voie de salut que le Christ lui même leur ouvre par l'infaillible parole de son Vicaire ! »

Un scandale. — Nous avons dit qu'une sage-femme nommée Smagghe a été arrêtée, il y a trois jours, pour manœuvres abortives.

Le parquet, en procédant à l'enquête, a découvert des crimes analogues commis par deux autres de ses collègues.

On s'attend à un scandale, car plusieurs jeunes filles de familles honorables habitant les départements voisins seraient compromises dans cette affaire.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du mercredi 1er juillet

Deux fraudeurs. — Roger et Harlière sont condamnés à trois mois et cinq cents francs d'amende.

Vol de numéraire. — M. Julien Germain, cabaretier à Roubaix, s'était absenté de la salle d'estaminet pendant quelques minutes, quand, en revenant il trouva le tiroir du comptoir ouvert et constata la disparition d'une somme de quarante-cinq à cinquante francs. Le seul consommateur qui était présent au moment de sa sortie n'était plus dans le cabaret : il avertit un agent qui rattrapa l'individu.

C'est un nommé Emile Boxy, qui demeure à Lille; il reconnut bien avoir dérobé de l'argent mais n'accusa qu'une somme de vingt-neuf francs.

Boxy qui n'a d'ailleurs que de médiocres antécédents, est condamné à trois mois.

Le procès de diffamation intenté par Mlle Marie Hiette, cafetière à Lille, rue du Priez, au journal *La Dépêche* à propos d'un article publié au sujet de cette dame, il y a près de trois mois, est renvoyé à huitaine en vue d'un arrangement. Me Conforme.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mercredi 1er juillet

Présidence de M. le conseiller Vibert. — Ministère public : M. Blondel, avocat-général

2e affaire. — **Affaire de mœurs**

Marquis est acquitté. Défenseur, Me Hattu.

Audience du jeudi 2 juillet

Présidence de M. le Conseiller des Etangs

Ministère public : M Tainturier, avocat-général

1re affaire. — **Incendie à Saulzoir**

En octobre 1888, un commencement d'incendie, vite aperçu et éteint, éclatait dans un pâté de neuf maisons à Saulzoir. Les 4 juillet et 27 septembre 1890, de nouveaux incendies étaient éteints dans les mêmes conditions. Enfin, le 16 février dernier, le feu détruisait cette fois, en tout ou en partie, les neuf maisons assurées.

On avait constaté qu'il s'était toujours déclaré au moment où Augustine Mériaux, trameuse, se trouvait seule chez elle. Cette jeune fille, âgée aujourd'hui de 14 ans, disait qu'elle serait bien contente si sa maison brûlait, parce qu'elle en aurait une neuve.

Interrogée, elle finit par avouer, mais en prétendant avoir été poussée par une force supérieure. D'après l'accusation et le médecin légiste, fourbe et vicieuse elle a agi en connaissance de cause; elle est responsable dans les limites de son âge.

Augustine Mériaux est condamnée à sept ans d'emprisonnement dans une maison de correction.

Défenseur, Me Joire.

2e affaire. — **Tentative de meurtre à Cambrai**

Henri Egerix, âgé de 36 ans, et Charles Waquet, tous deux ouvriers teinturiers, travaillaient dans le même établissement. Ils ne sympathisaient pas.

Le 22 avril, à la suite d'observations du contre-maître, Egerix quitta l'atelier vers 8 heures du matin. Il se rendit dans un estaminet, emprunta 8 francs, demanda à un camarade de lui prêter sa casquette et sortit.

C'était dans le but d'acheter un revolver. Il le fit charger de dix cartouches par l'armurier, retourna au cabaret pour restituer la casquette, et se dirigea de nouveau vers l'atelier.

Après avoir serré la main à plusieurs camarades en leur disant : « Adieu ! » — il revêtit son bourgeron bleu et s'approcha du métier de Waquet, en tirant son arme de sa poche. « Tiens ! lui dit celui-ci. Tu as acheté un beau révolver. »

Au même moment, Egérix visa et voulut tirer, sans y réussir. Il mit ensuite son arme en face du visage de Waquet et pressa la gachette. Le coup partit enfin.

Mais la victime avait eu le temps de se jeter un peu de côté. Elle ne fut atteinte que par des grains de poudre qui laissèrent une trace ineffaçable dans le pavillon de l'oreille. La balle a été retrouvée quelques jours après, sous le métier de Waquet.

Après avoir donné deux coups de pied à ce dernier effrayé et renversé, Egérix s'en alla au cabaret où il remit son revolver à un ami qui se hâta de le décharger.

Il a manifesté le regret de n'avoir point tué Waquet. Dès 7 heures du matin, il avait dit à un ouvrier : « Tout à l'heure ton camarade va avoir peur. »

Il a déjà subi deux condamnations à l'emprisonnement pour rébellion, violences et outrages.

3e affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Louis-Charles Fiévet, cocher de fiacre à Douai, a 45 ans.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Courez, petits enfants !

Roubaix, 1er juillet 1891.

Monsieur le Rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*,

Veuillez être assez bon pour insérer ces quelques lignes dans votre journal concernant la fête du 14 juillet. Parmi les jeux que l'on donne dans cette journée, il en est *un* dont l'on n'a jamais songé et qui ferait bien plaisir à tout le monde et particulièrement aux enfants qui en feraient partie.

C'est un concours de *cerceaux* que l'on pourrait établir sur le champ de foire *aller et retour* ; il y aurait certainement beaucoup d'inscriptions et surtout beaucoup de curieux; il serait très amusant de voir en ligne une centaine de gamins, prendre part à cette lutte d'un nouveau genre.

Si mon idée est heureuse, je compte sur l'organisateur des fêtes pour l'ajouter au programme.

Un amateur de jeux d'enfants.

Tourcoing, le 1er juillet.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Je vous serais bien obligé de donner une petite place dans les colonnes aux quelques lignes suivantes.

On critique *La Tourquennoise* de n'avoir pas été au devant des *Enfants de Tourcoing* qui rentraient mardi soir du concours de Beauvais.

A cette critique je ne répondrai que deux mots : Il y a 15 jours, *La Tourquennoise* ayant remporté 4 seconds prix et un 3e prix en seconde division rentrait du Cateau par le même train que la *Jeunesse du Blanc-Seau* qui avait remporté 2 premiers prix en 3e division.

Pas un mot de félicitation ne m'a été adressé par les membres des *Enfants de Tourcoing* à cette réception, et pour lui faire remarquer que ce n'était pas pour *La Tourquennoise* qu'on s'était dérangé, on avait soin, le surlendemain, de faire paraître une note dans le journal annonçant que c'était par erreur qu'on avait omis de signaler la couronne remise à la *Jeunesse du Blanc-Seau* par M. Lemettre, membre de la commission des *Enfants de Tourcoing*.

Je crois tout commentaire inutile : la conduite des *Enfants de Tourcoing*, le 15 juin, suffit pour justifier celle de la *Tourquennoise*, le 30 du même mois.

Comptant sur votre obligeance, je vous remercie d'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations bien sincères. E. Frère,

Président de la *Tourquennoise*.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Le cercle colombophile « Union », a décidé les dressages suivants : vendredi matin, 3 juillet, Seclin; samedi matin, 4 juillet, Seclin ; lundi matin, 6 juillet, Leforest.

NORD

L'affaire Culine et Lafargue aux assises. — Les deux prévenus seront jugés ensemble, car leurs affaires seront jointes. Culine a pour défenseur M. Tardif. L'avocat de M. Paul Lafargue serait Me Millerand.

A l'occasion de ce procès, le parti ouvrier veut essayer, dit-on, de créer à Douai une certaine agitation. On parle de réunions et de conférences.

En effet, une affiche placardée sur les murs de la ville, annonce une réunion publique rue de Valenciennes, pour vendredi soir, veille des débats.

L'affiche porte comme sujet de la conférence: Le socialisme moderne et *réponse à un acte d'accusation* par MM. Paul Lafargue et Jules Guesde.

L'orage de mercredi. — Un violent orage s'est abattu, mercredi après-midi, sur la région. La foudre est tombée à plusieurs endroits.

Le train venant de Béthune et arrivant à Lille à 3 heures 28 du soir a eu beaucoup à souffrir. Assailli par la grêle à son passage à la Bassée, Marquillies et Don, il avait près de quarante carreaux brisés en entrant en gare de Lille.

A Orchies, la foudre est tombée sur un moulin appartenant à M. Josson-Morelle et occupé par M. Ernould. Une aile du Moulin a été complètement brisée.

La foudre est aussi tombée sur une maison dans la rue des Capucins, mais sans produire de dégâts.

Entre Saint Pol et Cincques, les arbres ont été dépouillés et toutes les récoltes renversées par des grêlons de la grosseur d'un pois, tombés drus avec une force inouïe.

Beaucoup de récoltes sont perdues et, sur la route, il y avait jusqu'à un mètre d'eau.

Un crime à Inchy-Beaumont. — Un nommé Théophile Urbain, dit le *Roux*, âgé de 55 ans, a tué sa femme, Virginie Mennessen.

Elle a été trouvée, mardi matin, au pied de son lit, étranglée et portant à la tête une affreuse blessure.

Le parquet de Cambrai est descendu sur les lieux. Théophile Urbain est arrêté.

Une mère qui aurait laissé mourir son enfant de faim. — On soupçonne la femme Gabrielle Dumont, de la rue des Passerelles, à Dunkerque, d'avoir laissé mourir son enfant de faim. Le petit bébé était âgé de neuf ans.

L'autopsie a eu lieu hier après-midi ; nous n'en connaissons pas encore le résultat.

Les pêcheurs d'Islande. — Nous avons relaté hier, d'après une lettre particulière arrivée à Dunkerque, le terrible sinistre qui s'était produit dans une des baies des Iles Feroë.

Hier soir mercredi, à 6 heures, on a distribué à Dunkerque le courrier attendu par les armateurs depuis plusieurs jours.

Les nouvelles reçues confirment le sinistre que nous avons signalé et annoncent en outre la perte de la goélette *Marguerite*, capitaine Halver. L'équipage a pu être sauvé par un autre navire.

La *Marguerite* avait à son bord 207 tonnes de morues.

BELGIQUE

Mouscron. — *Chapelle du Sacré-Cœur.* — Jeudi 9 juillet, consécration solennelle de la nouvelle chapelle et du maître-autel, par Mgr A.-J. Glorieux, évêque d'Apollonie, vicaire apostolique d'Idaho (Etats-Unis), délégué à cet effet par Mgr J.-J. Faict, évêque de Bruges. La cérémonie commencera à 6 heures et demie du matin : le soir à 7 heures et demie, chapelet, instruction et salut du Très Saint-Sacrement.

Vendredi 10, samedi 11, dimanche 12, *Triduum Solennel* pour célébrer la réintégration du culte du bienheureux Antoine-Marie-Zaccaria, fondateur des Clercs-Réguliers de St Paul (Barnabites) et des Angéliques de St Paul, premier propagateur de l'adoration dite des quarante heures.

Vendredi 10 et samedi 11, de 5 h. 1/2 à 8 h. 1/2 du matin, exposition et adoration du St-Sacrement pendant lesquelles les messes se suivent sans interruption, le soir à 7 h. 1/2 chapelet instructif.

Dimanche 12, à 9 heures, grand'-messe pontificale par Mgr Glorieux; exécution de la messe par la société chorale du Cercle St-Joseph. Le soir, à 5 heures, panégyrique du Bienheureux par M. l'abbé Moulaert, principal du Collège St-Joseph puis salut solennel par Mgr A.-J. Glorieux.

Lundi, 13, à 7 heures, messe solennelle de requiem, pour les bienfaiteurs défunts ainsi que pour les parents et amis défunts de tous les bienfaiteurs de la chapelle et de la communauté des Pères Barnabites.

Mardi 14, à 7 heures, messe avec chant, célébrée aux intentions du Souverain Pontife Léon XIII.

Herseaux. — *Incendie d'une ferme.* — Dans la nuit de mardi à mercredi, vers onze heures et demie du soir, un incendie s'est déclaré dans la ferme occupée par M. Desreumaux et située à l'endroit dit *Longbout*. Le feu a pris naissance dans une étable attenante à la maison d'habitation et s'est communiqué avec rapidité à tous les bâtiments environnants. Lorsqu'on s'est aperçu du sinistre, toute la propriété était déjà en flammes : c'est à grand'peine que les gens de la maison, qui dormaient profondément, ont pu prendre la fuite.

Tout le bétail, qui se composait de dix vaches, de deux moutons et de deux porcs, a péri dans les flammes : on *est parvenu à sauver deux chevaux* ; il *ne reste plus* des bâtiments, que des murs calcinés. Les dégâts qui sont considérables sont couverts par une assurance, la ferme de M Desrumeaux longe la route départementale n° 9 de Lille à Courtrai. On a des raisons de croire que la malveillance n'est pas étrangère à ce sinistre.

Tué par une flèche. — Un grave accident vient d'arriver à St-André-lez-Bruges, à un tir à la perche.

Le fils Decorte, âgé de 12 1/2 ans, était en train de ramasser, tête nue, les flèches dans la plaine, lorsque tout à coup un de ces projectiles s'est abattu sur sa tête. Le malheureux, qui s'évanouit, fut immédiatement porté chez lui où, malgré les secours les plus empressés, il a succombé, une heure après l'accident, aux suites de sa blessure.

Les grèves. — Le nombre des grévistes dans le bassin de Charleroi est toujours de 13,000. Quelques attentats à la dynamite ont encore été commis contre les habitations des ouvriers qui ont repris le travail, mais ils n'ont fait que des dégâts de peu d'importance. Les patrons ont décidé de congédier définitivement 4 à 5,000 mineurs.

Le prince Victor. — L'*Indépendance belge* annoce le départ pour l'Angleterre du prince Victor qui va rendre visite à l'ex-impératrice Eugénie.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons 25860 — 23533

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 1er juillet.* — Charles Ornelis, rue Solférino, 35. — Léandre Depraetere, rue Rossini. — Alfred Vanhamme, rue Beaurewaert. — Georges Marsill , Hôtel-Dieu. — Yvonne Vanraemdonck, rue de Choiseul. — Jean Lejeune, rue Magenta, 7. — Charles Joosens, rue de l'Alouette, cour Vervecq, 7. — Germaine Marissal, rue Sébastopol, 83. — Albert Dancoine, rue Saint-Roch, 6 — Paul Delmotte, rue Newcomen, 51 — Julia Lahousse, boulevard de Belfort, 7. — *Mariage.* — Jean-Baptiste Duquennoy, 35 ans, boulanger, rue de la Paix, 70, et Marie Isaac, 35 ans, tailleuse, rue Pellart, 166. — *Déclarations de décès du 1er juillet.* — Philomène Vanbustel, 16 ans, rue de la Perche, impasse du Sud, 4. — Hubert Thibaut, 63 ans rue des Parvenus, 96 — Vandeputte, présenté sans vie, rue de l'Alma. François Namurois, 5 ans, Hôtel-Dieu.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 25 juin au 2 juillet.* — Albert Faidherbe, Sapin-Vert. — Pierre Debruyne, Touquet — Philomène Gillebeert, Petit-Tournay. — Henri Dubus, rue des Fleurs. — Clovis Legrand, Martelotte. — Eugène Bardiaux, rue des Champs. — Eloi Dupont, Houzarde. — Marie Delhaie, Crétinier. — Hélène Merchier, Houzarde — Clémence Verdonck, Martinoire. — Léon Hélin, Houzarde. — Henri Delmarquette, Saint-Liévin. — Jean Démory, Sapin-Vert. — Léa Vanbeselaere, Place. — *Publications de mariages* — Arthur Notebaert, 24 ans, tisserand, et Hélène Defrenne 22 ans, soigneuse. — Emile Leplat, 24 ans, tisserand, et Clémence Plouvier, 23 ans, bobineuse. — Charles Lobier, 27 ans, cantonnier, et Clémence Molard, 22 ans, journalière. — *Mariage.* — Florent Coulie, 25 ans, domestique, et Adèle Delcroix, 23 ans, servante. — *Déclarations de décès du 25 juin au 2 juillet.* — Constance Decraane, 53 ans 4 mois, ménagère, Saint-Liévin. — Fidèle Liagre 66 ans 2 mois, tisserand, Carluyère. — Fidéline Ingelbert, 73 ans 9 mois, ménagère, Saint-Liévin. — Germaine Vanhoutte, 3 ans 4 mois, rue Traversière. — Marie Dumortier, 11 mois, Vieille-Place. — Henri Bossut, 53 ans 5 mois, tisserand, Petit-Tournay. — Clara Risselins, 3 mois, rue du Beck. — Angèle Samain, 3 mois, rue du Moulin — Alphonse Schoon, 13 mois 15 jours, Touquet.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 30 juin.* — Luc Callens, à la Marlière — Pierre Dupont, rue de la Mairie. — Pierre Leplat, Pont de-Neuville. — Germaine Boogaerts, rue de la Potente — Andréa Desmettre, rue de Menin. — Adolphe Brulez, rue d'Alsace — Edouard Dessauvages, rue Delbecque — *Du 1er juillet.* — Marthe Declercq, rue Nollet. — Valentine Dejaegère, aux Phalempins. — *Mariage.* — Joseph Haquette, 28 ans, employé, et Zoé Delem, 25 ans, modiste. — *Déclarations de décès du 30 juin.* — Germain Bumyn, 5 ans 3 mois, rue du Brun-Pain — Joseph Dhont, 10 jours, rue de Gand. — Madeleine Lescquet, 2 ans 7 mois 11 jours, au Blanc-Seau. — Berthe Haarquin, 5 mois, rue Saint-Pierre. — *Du 1er juillet.* — Charles Horrent, 18 jours, chemin de la Marlière. — Jeanne Lemant, 5 jours, Pont de Neuville.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BALEMBOIS-DELANNOY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Julien BALEMBOIS, boucher, décédé à Roubaix, le 30 juin 1891 dans sa 48e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 2 juillet, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 3 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire rue de la Paix, 53.

Les amis et connaissances de la famille DESQUIENS-NIVESSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Elisa-Joseph NIVESSE, décédée subitement à Wasquehal, le 30 juin 1891, dans sa 66e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le samedi 4 courant, à 10 heures, en l'église de Wasquehal. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Haut-Vinage, à 9 h. 1/4 L'Obit du mois sera célébré au Maître-Autel de ladite église, le lundi 10 août 1891, à 10 heures.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

2 JUILLET 1800

L'ACTE D'UNION D'IRLANDE

Ce fut le dernier coup porté à l'indépendance de l'Irlande; jusque-là il y avait eu séparation législative entre elle et l'Angleterre, et quoique ses deux Chambres ne représentassent que la caste privilégiée des conquérants et la religion anglicane, du moins elle avait un Parlement sans le concours duquel rien ne pouvait s'accomplir; *à partir de ce jour-là, elle cessa d'en avoir*, il se fondit dans le Parlement du Royaume Uni.

C'est à la suite d'une descente faite par les Français en Irlande en 1798, et dont nous avons raconté l'échec (*voir* 22 août), que Pitt entreprit de réaliser l'Union, et il lui fallut deux ans pour la mener à bonne fin. La faire voter par le Parlement anglais n'était pas difficile, mais il n'en allait pas de même dans le Parlement irlandais, non seulement de grands propriétaires et tout le parti libéral s'y opposaient, mais même des fonctionnaires du gouvernement, tels que Parnell, ministre des finances d'Irlande, qui se démit pour ne pas s'y associer. Il fallut retirer une première fois le bill, voté à la majorité d'une seule voix.

L'argent anglais eut raison des résistances ; 25 millions furent consacrés à acheter les voix sous prétexte d'indemniser les intérêts que l'union devait blesser, et le principal agent de ce marchandage fut le député irlandais lord Castlereagh, qui prit plus tard comme ministre anglais une si grande part à la lutte de l'Angleterre contre Napoléon. Désormais sûr de la majorité puisqu'il l'avait payée, il présenta au mois de février 1800 l'acte d'Union. Aux termes de ce projet le Parlement d'Irlande disparaissait, 100 députés étaient attribués à l'Irlande dans la Chambre des Communes du futur Parlement Uni, et 32 pairs dans la Chambre des Lords, dont 28 laïques, élus à vie par leurs collègues, le reste ne gardant de la pairie que la seule distinction honorique, mais ayant toutefois le droit de se faire élire *en Angleterre* ; c'est grâce à cette disposition que lord Palmerston, pair l'Irlande, put prendre place au Parlement anglais.

Jamais corruption plus impudente ne s'était étalée, il n'en avait pas coûté à lord Castlereagh moins de 750,000 fr. pour se faire élire député au Parlement où la question allait se vider; Grattan lui-même, l'honnête et loyal Grattan, l'intrépide défenseur de la cause irlandaise, n'avait pu y assurer son entrée qu'en achetant un bourg à prix d'argent; la discussion fut longue, ardente, violente, agrémentée même de duels; mais la victoire devait, dans une assemblée ainsi élue, rester aux millions; c'est ce qui arriva. Le Parlement irlandais vota lui-même sa propre disparition, après un vote semblable du Parlement anglais, la Couronne donna le 2 juillet sa sanction, et de ce jour-là le Parlement d'Angleterre qui, 93 ans auparavant, avait déjà absorbé celui d'Ecosse (*voir* 1 mai), absorba également celui d'Irlande. Le nouveau Parlement du Royaume-Uni s'assembla pour la première fois en 1801. On sait que l'Irlande n'a cessé depuis lors de réclamer le retour à son autonomie législative, et que le « Rappel de l'Union », c'est-à-dire son abrogation, a toujours été, sous une forme ou sous une autre, le but réel de toutes ses agitations.

CHOSES ET AUTRES

Il est plus facile de légaliser certaines choses que de les légitimer. Chamfort.

∴

Le cœur de chacun est un univers à part, et prétendre définir l'amour, c'est-à-dire tous les amours, constitue, pour quiconque a vécu une insoutenable prétention et presque un enfantillage. Paul Bourget.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

du mercredi 1er juillet

LINS. — Affaires réduites en lins wallons de Bergues et de Douai. Prix bien maintenus.

Apports insignifiants sur les marchés belges des Flandres et ceux de Hollande; mais le peu de lin qui arrive ne tarde jamais d'être vendu à prix en faveur des vendeurs.

Les lins jaunes de Courtrai donnent lieu à assez bien d'affaires, principalement avec l'Angleterre. Prix satisfaisants.

Les transactions en lins de Russie ne semblent pas avoir atteint cette semaine un chiffre fort élevé et c'est encore le livrable qui a donné lieu à plus d'affaires. Prix plutot faciles dans l'ensemble. Change à 3 mois de Saint-Pétersbourg sur Paris 293.

ETOUPES. — Un courant d'affaires ordinaire sans fluctuation bien sensible des cours.

FILS. — Les engagements de la filature, joints à de nouveaux ordres qu'elle reçoit en ce moment, font que la situation reste satisfaisante. Prix fermes.

TOILES. — On constate un léger mouvement de reprise.

JUTES. — Bonne vente courante en tous genres; cependant les gros numéros continuent d'être plus favorisés.

Prix bien soutenus.

CHANVRES. — Affaires assez calmes et prix fort irréguliers.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er juillet. — On a débuté en hausse sensible, on a même coté 95,45, mais en clôture on a faibli sensiblement. On ne s'attendait nullement à ce mouvement surtout en voyant qu'on a coté du déport sur le 3 0/0.

La rente finit à 95, en baisse de 0,25 sur hier. Le nouveau est lourd à 93.60. Les actions de nos grandes sociétés de Crédit sont un peu moins bien tenues. Le Crédit foncier est à 1263.75, la Banque de Paris à 805, le Crédit lyonnais est à 797,50.

Les fonds étrangers ne reculent pas comme nos rentes et sont généralement assez fermes à l'exception de la rente Portugaise. L'Italien n'est pas cher le déficit du budget paraît devoir être facilement comblé.

En Banque, les valeurs de cuivre reculent. La part du Crédit provincial est à 15. On cote 121.25 la Paris-Caracao. Bonne tenue de l'obligation Porto-Rico et de l'obligation Linarès à Alméria.

La souscription au prix de 50 francs aux parts de l'Electra continue avec succès. On nous signale l'arbitrage suivant : c'est de vendre les titres de Panama désormais sans avenir et les remplacer par l'Electra. D'ailleurs tous les portefeuilles encombrés de valeurs dépréciées devraient faire cet arbitrage qui compensera et au-delà les pertes éprouvées.

De Lavigerie, 22 place Vendôme.

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boite, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins*, *digestions pénibles*, *manque d'appétit*, *aigreurs*, *renvois*, *vomissements*, *diarrhée*, *coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson,** au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50**; Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, *faiblesse de tempérament*, *manque d'appétit*, *fièvres*, *maladies nerveuses*. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant*, *digestif*, *fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, Paris, et à dans les principales pharm. de France. 1888

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

VILLACABRAS

SOURCE PURGATIVE NATURELLE

PROPRIÉTÉ FRANÇAISE

Opère à petites doses sans coliques.

Dans toutes les Pharmacies.

52086

Prière de refuser les boites dont le cachet ne serait plus intact.

Laiterie de la Macquellerie

LAIT, GARANTI PUR, NON ÉCRÉMÉ

0,45 cent. le litre, 0,25 cent. le demi-litre

L'étable est régulièrement visitée par MM. Roger et Bertrand, vétérinaires, dont les attestations sont tenues à la disposition des intéressés.

Dépôts : Chez MM. Desfontaines, Grande-Place; Oudar-Florin, Place du Trichon ; Lerouge-Losfeld, Boulevard de Paris.

LIVRAISON A DOMICILE SUR DEMANDE

GRANDE LIQUIDATION GÉNÉRALE

pour cause de cessation de commerce

JUSQU'AU 15 JUILLET 1891

VENTE DE PAPIERS PEINTS

AVEC CENT POUR CENT DE RABAIS

Les Papiers, vendus partout 2 francs le rouleau, sont mis en vente à 0,50 c.

Chez M. DESPLECHIN-HOUZÉ

Rue du Grand-Chemin, 44, Roubaix

54419—27114

JOURNAL DE LA SURDITÉ

Donne les DERNIERS RENSEIGNEMENTS sur tous les traitements existant en France et à l'étranger pour la guérison des maux d'oreilles. Il suffit pour le recevoir *franco* d'écrire à l'Administration :

112, BOULEVARD ROCHECHOUART, PARIS.

26989

PLAGE de Dunkerque-Rosendaël

TÉLÉPHONE CASINO-HOTEL TÉLÉPHONE

SITUÉ SUR LA DIGUE (au bord de la Mer)

Le plus vaste établissement de la Plage

Table d'hôte à 12 heures, **3 fr**; Id à 7 heures, **4 fr.** Prix de pension, **7 fr. 50.** Chambres depuis **3 fr.** — *Restaurant à la carte.* — *Café-Terrasse.* — Direction : **GROROD frères.**

N. B. — Les billets de Bains de Mer valables du Vendredi au Mardi, sont délivrés à toutes les gares du réseau de la Compagnie du Nord. 27086—54402

VALS

Eaux Minér. Nat. admises dans les Hôpitaux

Saint-Jean. } Maux d'estomac, appétit, digestions.

Impératrice } Eaux de table parfaites.

Précieuse. Bile, calculs, foie, gastralgies.

Rigolette. Appauvrissement du sang, débilités.

Désirée. Costipation, coliques néphrétiques, calculs.

Magdeleine. Foie, reins, gravelle, diabète.

Dominique. Asthme, chloro-anémie, débilités.

Très agréables à boire. Une Blle par jour.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche

26241

BULLETIN INDUSTRIEL

ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 30 juin.

Le cours de l'or est à 378 ./. piastres papier monnaie.

Aimay-le-Château (Allier), 22 juin.

A notre foire, la laine s'est vendu de 1,30 à 1,40 le kil.

Issoudun (Indre), 23 juin.

Apport important à notre foire: 56,000 k.; vente rapide à des prix mieux tenus. Le cours commercial était de 1,30 à 1,40 le kil.; on a payé l'agneau de 1,50 à 1,60.

Tournon-St-Martin (Indre). 21 juin.

A cette foire, on cotait les laines 1,30 le kil.

Lignières (Indre-et-Loire), 25 juin.

La quantité de laine exposées à cette foire était de trois mille kilos; vente facile aux prix de 1.20 à 1.35 le kil.

La Châtre (Indre-et-Loire), 27 juin.

A notre foire, la laine s'est vendue facilement de 1.20 à 1.30 le kil.

Vierzon (Cher), 27 juin.

La foire aux laines a été bonne ; les prix ont varié de 1.15 à 1.35 le kil. suivant qualité et provenance.

Toulouse (Hte-Garonne), 27 juin.

Le 24, nous avons eu la foire aux laines; les offres étaient moins importantes que les autres années et la vente s'est effectuée assez facilement de 1,75 à 2 fr. le kil.

Montargis (Loiret), 27 juin.

Pour les laines en suint, la demande est peu active et les prix payés jusqu'à ce jour sont de 1,10 à 1,30 le kil, suivant qualité.

Charkow, 20 juin.

Laines. — Arrivages à la foire de cette année 260,000 pouds laines non lavées, dont la moitié se trouve vendue. Prix 7 1/2 à 9 1/4 roubles le poud. Les acheteurs sont exclusivement des fabricants. Les vendeurs sont très réservés. Les fabricants étrangers n'ont pas conclu de ventes jusqu'ici.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 2 juillet.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité 81 balles Plata et .. b. Australie.

Le Havre, 1er juillet.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Marché calme aujourd'hui, la cote de ce matin a été haussée de 50 centimes pour juillet à novembre, baissée de 50 centimes pour mars à

MARCHÉS A TERME

Cours du 2 Juillet 1891

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. à fabrique — Cote précéd	TYPE 1 — Cote dujour	TYPE 2 Qualité courante — Cote précéd	TYPE 2 — Cote dujour	TYPE BF — Cote précéd	TYPE BF — Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Q. coul. à chaine — Cote précéd	TYPE A — Cote dujour	TYPE B Q. B. M. à trame — Cote précéd	TYPE B — Cote dujour	TYPE C Q. sec. à trame — Cote précéd	TYPE C — Cote dujour	TYPE AB Qual. pr teinture — Cote précéd	TYPE AB — Cote dujour	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T — Cote précéd	Belge T — Cote dujour	Allemands B — Cote précéd	Allemands B — Cote dujour	Allemands M — Cote précéd	Allemands M — Cote dujour
Janvier	5.60	5.60	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.40	5.40	....	....
Février	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.375	5.375	....	....
Mars	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Avril	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mai	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juin	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juillet	5.525	5.55	5.35	....	5.20	....	....	....	....	....	....	....	5.75	5.75	5.35	5.35	5.35	5.35	5.40	5.40
Août	5.55	5.55	5.35	....	5.25	....	....	....	....	....	....	....	5.825	5.825	5.35	5.35	5.375	5.375	5.40	5.40
Septembre	5.625	....	5.35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.80	....	....	....	5.40	5.40	....	....
Octobre	5.65	5.65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.80	....	....	....	5.425	5.45	....	....
Novembre	5.63	5.63	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.875	5.875	....	....	5.425	5.45	....	....
Décembre	5.60	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.425	5.45	....	....

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd marcs	TYPE B — Cote dujour marcs	TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers — Cote précéd marcs	TYPE C — Cote dujour marcs	REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique — Cote précéd	TYPE 1 — Cote dujour	TYPE 2 Qual. courante — Cote précéd	TYPE 2 — Cote dujour	TYPE SUPRA irréductible — Cote précéd	TYPE SUPRA — Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaine — Cote précéd	TYPE A — Cote dujour	TYPE B Qual. b. moyenne à trame — Cote précéd	TYPE B — Cote dujour	TYPE C Qual. seconde à trame — Cote précéd	TYPE C — Cote dujour	LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0 — Cote précéd	LE HAVRE — Cote dujour	ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0 — Cote précéd	ANVERS — Cote dujour
Janvier	4.375	4.375	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.59	1.59	....	....
Février	4.375	4.375	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.61	1.61	....	....
Mars	4.375	4.375	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.61	1.61	....	....
Avril	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.61	1.61	....	....
Mai	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.61	1.61	....	....
Juin	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juillet	4.30	4.325	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.60	1.60	....	....
Août	4.325	4.325	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.61	1.61	....	....
Septembre	4.35	4.35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.62	1.62	....	....
Octobre	4.375	4.40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.63	1.63	....	....
Novembre	4.375	4.40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.635	1.635	....	....
Décembre	4.375	4.40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.645	1.645	....	....